



ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
AFFILIÉE À LA FIFA, UEFA ET COSL
FONDÉE EN 1908

Rue de Limpach
L-3932 Mondercange
B.P. 5 - L-3901 Mondercange

T. +352 48 86 65 - 1
F. +352 48 86 65 - 82
E. flf@football.lu
www.flf.lu

Luxembourg, le 11 février 2015

COSL
Monsieur André Hoffmann
Président
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Objet : suppression des chèques-services accueil pour les clubs sportifs

Monsieur le Président,

Au nom et pour compte de nos membres, soit 106 Clubs, avec 37000 de licenciés, joueurs, arbitres et bénévoles innombrables, nous nous devons de prendre attitude par rapport à la *réforme* annoncée sur les *chèques-services* et en particulier sur les propos tenus lors de la conférence de presse de Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale, en date du 10 février 2015.

Sans concertation préalable, Monsieur le Ministre annonce au monde sportif en général et au monde footballistique en particulier que les « chèques-services » pourtant si utiles par le passé, sont supprimés pour ce monde sportif.

Ni plus, ni moins !

Or si cette « réforme » devait voir le jour, autant dire bonne nuit au bénévolat et bonne nuit au sport de base à Luxembourg.

En procédant de la sorte, le Gouvernement retire, par un simple trait de plume, une des bases à la survie de la plupart de nos clubs formateurs, assurant à longueur de journée et d'année, la prise en charge de nos jeunes, soit à ce jour plus de **17.000** jeunes répartis dans 106 clubs, encadrés par plus de **10.000** bénévoles.

Cette réforme, si par impossible elle devait se réaliser sous prétexte d'un conformisme européen, ébranlerait le Sport au Luxembourg jusque dans ses bases et, pour ne parler que du football, risquerait de porter de graves préjudices à notre football de base.



En tant qu'organe fédérateur du sport luxembourgeois, nous nous adressons à vous pour rappeler à qui de droit comment motiver encore dans ces conditions les milliers de bénévoles dans le sport en général et dans le football en particulier, qui se voient ainsi privés d'un soutien financier conséquent pour un travail d'encadrement et de formation quotidiens de jeunes sportifs au Luxembourg ?

Dès lors notre appel à Vous, en votre qualité de Président du COSL, d'intervenir sans autre délai et avec la persuasion nécessaire pour convaincre notre Gouvernement de la nécessité vitale de maintenir le système actuel des *chèques-services* au profit du sport de base au risque de voir disparaître ce dernier à moyen terme.

Nous sommes à votre disposition, ainsi que de celle du Gouvernement et de ses représentants, pour débattre de vive voix de la chose, vitale à nos yeux !

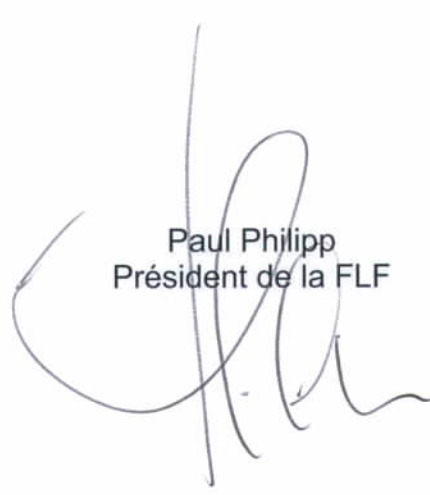
Et de grâce: invitez notre Gouvernement à soumettre, **avant** sa disparition, le modèle qu'il envisage de soumettre au monde sportif pour pallier au système des « *chèques-services* ».

Nous vous demandons dès lors de façon solennelle et respectueuse, Monsieur le Président, de transmettre sans autre délai la présente requête à qui de droit.

Pour le Conseil d'Administration de la FLF



Jean-Jacques Schonckert
Vice-Président de la FLF



Paul Philipp
Président de la FLF

Copie pour information de la présente est adressée :

- à Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale
- à Monsieur Romain Schneider, Ministre des Sports,
- aux 106 clubs de la FLF